



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

12 Juin 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 12 Juin 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BRE N° 2018-323	11.06.2018	Arrêté accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	3
CAB/BRE N° 2018-324	11.06.2018	Arrêté accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	4
CAB/BRE N° 2018-325	11.06.2018	Arrêté accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement	4

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2018/323 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 1^{er} juin 2018 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Aymeric DURAND, brigadier de police,

Monsieur Gérard VALY, gardien de la paix,

Monsieur Kevin CALVAT, gardien de la paix,

Monsieur Sylvain MANSART, gardien de la paix,

Affectés à la brigade anti-criminalité de la circonscription de Sèvres.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 11 juin 2018

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2018/324 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 11 janvier 2018 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Paul NAUDEAU, gardien de la paix,

Monsieur Alexandre GUINDO, gardien de la paix,

Affectés à la circonscription de sécurité de proximité de Clamart,

Monsieur Aziz SAKOUHI, particulier.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 11 juin 2018

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2018/ 325 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 14 février 2018 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à monsieur Ali LOUMASSINE.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 11 juin 2018

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>